



Résiliation d'un forfait amincissement en institut

Par **chouppy**, le **04/03/2016** à **11:23**

Bonjour

Je me permets de vous contacter car le mercredi 24/02/2016, j'ai entrepris une cure d'amaigrissement dans un institut de beauté. J'avais eu un massage en cadeau et je me suis un peu laissé convaincre par l'esthéticienne.

Cette cure est facturée 1 000 € pour 26 séances : je pensais que cela incluait essentiellement du cellulite M6 et quelques conseils diététiques

Cependant, je m'interroge désormais beaucoup sur le sérieux de cet institut :

1. Tout d'abord, il est impossible de savoir ce que comprend ce forfait malgré mes demandes : l'esthéticienne me dit que c'est au feeling, elle ne sait pas. Elle m'a même proposé des séances d'hypnose !!! (n'est-ce pas une pratique réservée au corps médical ??) – je lui ai donc demandé des séances de cellulite M6 pour le moment.

Aucune facture ne m'a été remise et en parcourant le site de la DGCCRF, je viens de voir que les règles d'affichage ne sont pas respectées car cette cure n'apparaît pas nulle part et il n'y a aucun affichage à l'extérieur.

Il n'y a pas de protocole écrit, si ce n'est une fiche avec mon poids actuel, celui que je veux atteindre. Elle m'a fait signer ce document juste avant de démarrer une séance de luminopuncture et je n'ai même pas eu le temps de lire ce qui était inscrit (juste le poids actuel et mon objectif) - je l'ai lu en étant déjà allongé sur la table...

2. Hier, j'ai eu ma 1ère séance de Cellulite M6 : le matériel n'est pas des plus récents mais

bon...je fus surprise d'enfiler une combinaison d'occasion !!! d'après ce que j'ai lu, cette combinaison doit être gainante (et je pensais individuelle): or, elle était boulochée, large...je lui ai demandé pourquoi je n'avais pas de combinaison neuve. Elle m'a répondu qu'elle les lavait et qu'elle en avait des tonnes. Je reste sceptique...

L'institut ne me paraissant pas sérieux, j'aimerais savoir s'il existe un recours pour récupérer mes 1 000 € déduction faite des séances effectuées. Et si oui, par quel moyen ?

Merci